



Convocation à l'entretien préalable au licenciement

Par **Pinkbrunette90**, le **13/06/2019** à **11:07**

Bonjour,

Je suis en congé maternité depuis le 27/03/2019 mais en arrêt de travail depuis le 15 Février 2019. Le 24 Mai 2019 , une convocation pour l'entretien préalable au licenciement m'a été rédigée qui s'est tenu le 12 Juin .j'ai été représenté par ma collègue qui n'a fait que écouter les motifs que je conteste car je n'ai jamais commis ces fautes et on m'a reproché d'avoir dit des choses en lien avec mon travail que je n'ai jamais dit.. je souhaiterai savoir si mon employeur a le droit de me convoquer pendant cette période de congé et que faut il faire pour contester ces motifs qui cachent peut-être beaucoup d'autres choses.

Merci

Par **Visiteur**, le **23/06/2019** à **13:47**

Bonjour

Etonnant que vous ayez pu être représentée par une collègue, car elle ne peut que vous assister.

Je pense qu'il faut envisager une procédure aux prud'homes...